Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 93 (1966)

Heft: 9-10

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-234241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Patois et ancien français (suite)

A la Fête des Vignerons de 1905, le laboureur, en chantant, disait à ses bœufs de tracer un sillon bien droit, faute de quoi ils recevraient un coup de fouet :

Au bin vo z'ai 'n'ècourdjatâye!

Nos patois ignorent le mot « fouet ». Ils disent, selon les régions, ècourdja, ècourdza, ècourdze, ècordje, ècouerdje.

Outre écourdjatâye — coup de fouet — déjà nommé, écourdza a donné un second dérivé, le verbe écourdzî, faire claquer son fouet. On trouve dans le Glossaire du patois de Blonay de Mme Odin, cet exemple : Sâ dza bin écourdzî, il sait déjà bien faire claquer son fouet.

Comme les patois, l'ancien français ignorait le mot « fouet ». Il disait escourgée, escorgée, escorgiée, etc., terme dont la parenté, voire l'identité entre lui et ècourdza, ècordje, etc., saute aux yeux.

Qu'est-il donc arrivé pour que ce vieux mot ait presque entièrement disparu? Seuls certains dictionnaires le mentionnent encore, mais pratiquement personne ne l'emploie plus.

C'est qu'un nouveau venu, « fouet » (dérivé de fou, hêtre, signifiant d'abord petit hêtre, puis baguette de hêtre (pour fustiger), et, par extension fouet) a eu plus de chance qu'escourgée, lui a été préféré et l'a peu à peu éliminée.

Cette survivance dans les patois de mots français défunts ou moribonds vient, une fois de plus, corroborer cette remarque de Ferdinand Brunot: « Les dialectes conservent tous, à toutes les époques, des mots disparus du français propre. »

Je te fous une écosse! C'est en ces termes peu parlementaires que, gamins, nous menacions un camarade de lui flanquer une volée de coups. Mais ce sens-là du mot écosse (en patois écossa) n'en est pas la signification première.

Primitivement, le mot écossa désignait la quantité de blé battue en une fois au moyen du fléau; il signifia ensuite volée de coups de fléau, et enfin volée de coups en général.

En vieux français, on disait escosse ou escousse (l's de la première syllabe cessa très tôt de se prononcer). Mais, si ces termes sont étonnamment semblables à celui du patois, les acceptions diffèrent assez nettement. En ancien fançais, escosse avait plusieurs sens: 1º secousse; 2º élan; 3º choc, rencontre; 4º rescousse, délivrance. On le voit, aucune de ces significations n'est identique à celles du patois écossa. Il semble cependant que l'on établir un rapport entre les puisse « secousses » et les « chocs » d'une part et les « coups de fléau » d'autre part, sans que cela paraisse trop tiré par les cheveux.